



Engagements et performances RSE

Version 2024

OBJET

Ce document décrit les politiques menées par le groupe Hcp en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Il est destiné à l'ensemble des parties prenantes du groupe.

SOMMAIRE

Principes et engagements

ETHICA

Consommations et rejets d'**E**au

Traçabilité des peaux

Hommes et santé-sécurité

Innocuité des produits

Empreinte **C**arbone

Bientraitance **A**nimale

PRINCIPES ET ENGAGEMENTS

Le groupe met en œuvre un modèle artisanal dont la durabilité est le principe même. Fondé sur l'utilisation parcimonieuse des matières premières de la plus grande qualité, ce modèle respecte la nature dont il s'inspire. Ce modèle repose sur trois piliers, **les Femmes & les Hommes** (savoir-faire, équipes), **la Planète** (matières, environnement) et **les Communautés** (parties prenantes et transparence, fournisseurs et partenaires). Hcp adhère notamment à la Déclaration universelle des droits de l'Homme, au Pacte mondial des Nations Unies, aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux droits humains et à la déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail. L'application de principes éthiques portant la plus haute considération à l'ensemble des parties prenantes est au cœur de nos préoccupations, en particulier aux acteurs des filières d'approvisionnement du groupe. Cette exigence s'étend également au respect de la nature et à la bienveillance des animaux dont les peaux sont utilisées.

Depuis 2002, la politique environnementale du groupe s'inscrit pleinement et continue de s'alimenter dans les grands référentiels en place comme le fond *Livelihoods*, l'initiative *Act4nature International*, des partenariats renouvelés avec *World Wildlife Fund (WWF) France* ou encore la certification *Leather Working Group (LWG)* et son forum *Animal Welfare Group*. En ligne avec ces engagements de lutte contre le changement climatique, le groupe s'est fixé des objectifs de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 50,4% (scope 1 et 2) et 58,1% en intensité des émissions du scope 3 sur la période 2018-2030. Ce plan d'action concret a été validé par les scientifiques de l'initiative *Science Based Target (SBTi)*.

En 2023, le groupe s'est également engagé dans la démarche *Science Based Targets for Nature (SBTN)*, afin d'établir des objectifs scientifiques pour la nature, en particulier pour la biodiversité, l'eau douce, les forêts et les sols, figurant ainsi parmi les 120 entreprises ayant initié cette démarche mondiale.

Une politique globale, 6 enjeux particuliers

Le métier d'Hcp va de l'élevage à la transformation des peaux destinées à devenir des produits d'exception d'une grande durée de vie, appliquant le modèle artisanal du groupe. Cela se traduit par un attachement sans faille à la qualité des produits, la recherche de l'amélioration continue de la performance industrielle et environnementale de ses entités (fermes et tanneries), le respect de ceux qui travaillent au sein et avec Hcp. Les mêmes exigences sont mises en œuvre vis-à-vis de ses différents fournisseurs à travers sa politique d'achats.

Mais plus spécifiquement, les actions menées par Hcp répondent à six préoccupations majeures : **Eau, Traçabilité, Hommes, Innocuité, Carbone et Animal** (« **ETHICA** »)

PRINCIPES ET ENGAGEMENTS

- **Eau** : L'eau est une ressource précieuse, son utilisation dans les fermes d'élevage et dans les tanneries fait l'objet d'une attention particulière au même titre que son traitement avant rejet dans les milieux naturels;
- **Traçabilité** : Garantir le respect de l'ensemble des principes posés par les politiques adoptées par Hcp impose de pouvoir suivre la traçabilité des peaux, à la fois en amont, concernant leur approvisionnement, et tout au long des procédés industriels de transformation ;
- **Hommes** : Préserver la santé et la sécurité des hommes et des femmes en prêtant la plus grande attention aux conditions de travail au sein du groupe, ainsi que chez ses partenaires ;
- **Innocuité** : Permettre à tout client de compter sur la qualité irréprochable des produits qu'il achète, et l'absence de tout risque lié à leur utilisation ;
- **Carbone** : Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) à travers la réduction des consommations énergétiques et la substitution des énergies fossiles et l'accompagnement de nos partenaires dans cette démarche ; Veiller à ce que nos filières et activités ne contribuent pas à la déforestation.
- **Animal** : Contribuer activement, par son expertise, à la mise en œuvre de la politique « Bien-être Animal » du groupe et à l'élaboration des plus hauts standards en matière de bien-être animale ; Accompagner et veiller au respect de ces principes.

Sur ces différents sujets, Hcp met en œuvre une politique volontariste d'amélioration continue fondée sur l'innovation et la veille des évolutions scientifiques et réglementaires. La démarche de progrès mise en œuvre est soutenue par des investissements significatifs (32 millions d'euros sur les trois prochaines années 2024-2027).

La démarche ETHICA au sein des entités du groupe Hcp

Les six enjeux ETHICA sont pris en compte par l'ensemble des entités. Le pôle Fermes est composé d'une ferme d'alligators et d'un centre d'inspection des peaux aux États-Unis (*Alligator mississippiensis*), de quatre fermes de crocodiliens en Australie (*Crocodylus porosus*) et de deux sites de transformation et d'inspection des peaux en Australie. Ils représentent un maillon stratégique de la chaîne d'approvisionnement des peaux de crocodiliens. Hcp exploite sept tanneries, dont six en France (Tannerie d'Annonay, Tanneries du Puy-en-Velay, Tannerie de Vivoin, Tannerie de Montereau, Mégisserie Jullien et la Tannerie Gal, site acquis en juillet 2023) et une en Italie à Cuneo.

Les entités d'Hcp veillent à opérer dans les meilleures conditions et à assurer le bien-être des collaborateurs en appliquant des feuilles de routes Santé-Sécurité ambitieuse en vue de prévenir les risques et réduire l'accidentologie. De même, les entités déploient des feuilles de routes environnementales complètes, couvrant la réduction des émissions de GES dans l'air et la substitution des ressources non renouvelables, la réduction des consommations d'eau et la garantie des plus hauts niveaux de traitement ainsi que la réduction et la valorisation des déchets. Limiter les risques et les impacts est une exigence incontournable, mais également un levier de performance globale.



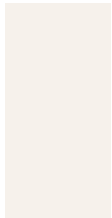

Outre leurs actions de réduction des impacts, les fermes participent pleinement aux programmes de protection de l'environnement et de conservation des animaux sauvages, dans le cadre de la convention CITES de protection des espèces menacées, et en partenariat avec les experts de la conservation de l'UICN.

Leather Working Group (LWG) et certifications



Le *Leather Working Group* a été créé en 2005 à l'initiative d'un ensemble de marques et de tanneries partageant les mêmes ambitions quant à la mise en place d'un protocole d'audit crédible et performant qui repose sur l'expérience d'experts techniques, la vision et contribution des marques et du commerce de détail.

Un processus d'audits des tanneries Hcp a débuté en 2020 et a mené à la certification *Leather Working Group* de l'ensemble des tanneries présentes en 2023 : Conceria di Cuneo (certifiée Or en 2024), Tannerie de Vivoin (certifiée Argent en 2024), Tannerie d'Annonay (certifiée Bronze en 2023), Tannerie de Montereau (certifiée Argent en 2023), la Mégisserie Jullien (certifiée Bronze en 2024) et les Tanneries du Puy (certifiées Argent en 2023).

Pour assurer le respect des normes sur l'ensemble de notre chaîne de valeur, Hcp déploie également en 2024 les certifications *Leather Working Group* en plus des protocoles de *trading & commissioning* sur son entité commerciale Louisiane, située à Milan.




Consommations et rejets d'eau



Ressource précieuse, indispensable et qui se rarifie, l'eau est au centre des attentions, qu'il s'agisse des bassins d'élevage des reptiles aquatiques ou des procédés de fabrication en tannerie. La politique d'Hcp met en œuvre un double principe : traiter les eaux avant rejet jusqu'à atteindre une qualité compatible avec le milieu naturel pour ne pas dérégler l'écosystème ; réduire et limiter l'utilisation des eaux prélevées faisant aboutir des projets de réutilisation des eaux consommées.


Fermes de crocodiliens



Les fermes sont situées dans des zones géographiques avec un faible stress hydrique, ce qui a été établi par une analyse conduite en partenariat avec le WWF et par la méthodologie *Available Water Remaining (AWaRe)*. Cela n'empêche évidemment pas de rechercher à limiter la consommation d'eau autant que possible, en évitant toute déperdition inutile, et de développer le recyclage et la réutilisation des eaux usées. Chaque ferme est équipée de bassins biologiques de traitement des effluents et mesure la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel.

Les fermes agissent également afin de mettre en œuvre un cycle de l'eau vertueux : à Cairns, par exemple, la moitié de l'eau utilisée selon les années est issue de la vapeur produite par une raffinerie de canne à sucre voisine, qui parvient déjà chauffée à la ferme (et permet également des conséquentes économies de combustibles). L'eau issue des bassins d'animaux, chargée en nutriments ayant des vertus de fertilisation naturelle, est ensuite utilisée dans nos plantations, exploitées par un agriculteur local.

A Darwin, un projet collaboratif et circulaire a mené à la plantation de plus de 20 Ha de bois de santal sur le terrain d'une des fermes qui est alimentée par l'eau issue des bassins, en vue de produire une huile de santal, utile dans la fabrication des parfums du groupe.



Tanneries

Historiquement situées près de cours d'eau, l'usage de l'eau pour les procédés de tannage et de teinture est un enjeu fort pour nos tanneries. Conformément aux engagements de Groupe de réduction des consommations d'eau de 5% en intensité par an, les tanneries ont lancé des programmes ambitieux de réduction des prélèvements d'eau. Ces programmes reposent dans un premier temps, sur la mesure des usages et de la qualité de l'eau rejetée, conformément aux réglementations et dans un second temps sur la réutilisation des rejets aqueux pour certaines opérations de process.

100% de nos tanneries sont équipées de stations d'épuration des eaux usées (STEP) mettant en œuvre des procédés de traitement des effluents continûment améliorés avec des investissements de l'ordre de 3,7 millions d'euros par an (depuis 2018). Les eaux sont ensuite soumises à un nouveau traitement en installation communale, sauf dans le cas de la tannerie de Vivoin qui rejette directement dans le milieu naturel après un plus haut niveau de traitement conformément aux réglementations. Chaque tannerie repose sur une équipe en charge de la station et qui veille à la conformité aux arrêtés préfectoraux d'exploitation des sites et aux conventions de déversement dans le réseau collectif d'assainissement.

Au-delà de notre responsabilité réglementaire, la politique Eau d'Hcp vise à opérer à terme en cycle le plus fermé possible en réutilisant l'eau en sortie de STEP interne ou en sortie de STEP communales. Des études et investissements conséquents sont en cours et devraient permettre d'atteindre des taux de réutilisation de l'eau à hauteur de 30 à 60% de la consommation. Conjointement aux projets, des actions de sobriété hydrique et de réduction des consommations d'eaux sont engagées (écoconception du tannage, économie d'eau pour les lavages, ...)

Chiffres clés

- 26 millions d'euros investis dans les STEP (stations d'épuration des eaux usées) des tanneries depuis 2018.
- Un rendement d'épuration du chrome supérieur à 99% sur les STEP des tanneries.
- Une réduction des consommations d'eau industrielle de 21% depuis 2018.

Engagements

- Réduire la consommation d'eau de 5 % par an en intensité (m3 par million d'euros de chiffre d'affaires, périmètre constant).
- Mettre en place des dispositifs de traitements avancés des rejets aqueux sur les sites du groupe permettant d'envisager leur réutilisation et/ou recyclage.



Traçabilité des peaux

La traçabilité des produits est de deux ordres : d'une part, celle des peaux, qui vise à pouvoir connaître les conditions d'élevage et de transport pour vérifier le respect des principes et réglementations liées à la bientraitance animale ; d'autre part, celle des cuirs au cours de leur production industrielle, afin de connaître précisément leur parcours et de pouvoir garantir leur innocuité. Hcp préserve la continuité de la traçabilité entre ces deux étapes majeures de production : elle est réalisée selon les enjeux propres à chacune des espèces en matière de traçabilité animale et est totale en matière de traçabilité industrielle.

Veau

Les peaux utilisées par les tanneries du groupe proviennent à près de 100% d'abattoirs européens (France, Pays-Bas). Plus de 80% des veaux dont nos tanneries de veaux utilisent la peau sont élevés en France selon la réglementation française et les standards de l'interprofession (Institut De l'Elevage, IDELE) qui visent à assurer la bientraitance animale et à garantir la qualité et la sécurité de la viande. Elles suivent donc le processus de traçabilité de la profession. Convaincue que la traçabilité des peaux est indispensable à l'amélioration des pratiques d'élevage et de la qualité des peaux, nos tanneries de veaux déploient un marquage unitaire qui assure une traçabilité des peaux depuis la ferme d'élevage jusqu'au cuir fini. Une fois entrées dans le processus de tannage, les peaux sont marquées et suivies tout au long de leur parcours de traitement. Ainsi, le nombre de peaux tracées a atteint en moyenne 60% en 2023 et est en constante augmentation.

Chèvre

Les chèvres proviennent d'une région d'Inde où se pratique un pastoralisme traditionnel et où la consommation de viande de chèvre est très développée, étant exempte d'interdiction religieuse. L'élevage de chèvre en Inde est donc majoritairement une activité complémentaire, pour nourrir les foyers ou fournir un complément de revenus. Les peaux de chèvre sont donc directement récupérées auprès des bouchers par nos tanneries partenaires qui tannent localement la peau avant export conformément à la réglementation Indienne. A ce jour, la traçabilité des chèvres est assurée avant expédition par nos partenaires et un marquage est également réalisé à l'arrivée à la mégisserie Jullien.

Notre engagement est également de déployer l'ensemble de la certification LWG auprès de nos partenaires tanneurs indiens, avec une cible à 100% fin 2024.



Traçabilité des peaux

Les reptiles utilisés par le groupe (crocodiliens et varans) sont des animaux protégés par la *Convention « de Washington » sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction* (CITES), qui exige que leur élevage ou leur capture dans le milieu naturel respectent les principes de conservation de ces espèces. Chaque peau est donc accompagnée de permis d'exportation et d'importation, tous deux délivrés par les autorités compétentes des pays qui en valident la provenance et la régularité.

Crocodiliens

L'industrie des peaux de crocodilien s'est développée à partir des années 1970 comme un moyen de protéger les espèces menacées de disparition en interdisant la chasse dans la nature de ces animaux et en organisant un système qui permette de conjuguer préservation de l'espèce et des espaces naturels et développement économique local : aux États-Unis, en Afrique et en Australie. La quasi-totalité des porosus et un tiers des alligators sont élevés dans les fermes du groupe, les autres peaux provenant de partenaires historiques. En 2023, 100 % des sites d'élevage de crocodiliens avec lesquels Hcp entretient des relations commerciales ont signé la charte de bonnes pratiques d'élevage.

Pour capitaliser sur les travaux internes menés depuis près de 15 ans, Hcp a contribué à l'amélioration des standards d'élevage durable de la profession et à leur diffusion, notamment par la création de l'International Crocodilian Farmers Association (ICFA). L'ICFA a ainsi défini en 2019 un standard (*Standard ICFA 1001:2019*) répondant aux normes internationales les plus abouties dans le domaine et issu de publications scientifiques (« science-based »). Ce standard couvre les meilleures pratiques, de l'élevage à l'abattage, en matière de santé, bien-être et biosécurité des animaux, de traçabilité et intégrité ainsi que de biodiversité et gestion environnementale. Celui-ci a par ailleurs été revu et amendé par le *Crocodile Specialist Group* (GSG), ONG membre de l'IUCN's Species Survival Commission et travaillant sous l'égide de l'ONU.

100% des crocodiliens dont la peau est utilisée (crocodiles et alligators) sont élevés dans des fermes dont les pratiques d'élevage sont certifiées conformes au standard ICFA 1001:2019 à la suite d'un audit annuel réalisé par un tiers, le groupe BSI. Enfin, chaque peau issue des fermes est marquée d'un tag CITES, auquel est ajouté un code barre Hcp destiné à assurer la traçabilité au cours des process de tannerie. Ces deux marquages sont maintenus sur la peau tout au long du processus industriel jusqu'en sortie de tannerie.



Traçabilité des peaux

Varans

Les peaux de varans sont issues de la chasse ou de la pêche en Malaisie (*varanus salvator*) et en Afrique de l'Ouest (*varanus niloticus*). En Malaisie, chaque peau de varans est marquée à l'abattage par une puce RFID. Ce dispositif apporte d'une part, les informations géographiques sur les zones de capture et d'abattage et d'autre part la garantie du respect du standard Hcp. Ce standard de capture, transport et abattage a été rédigé en collaboration avec des experts membres de l'Organisation mondiale de la santé animale et du LPPS (*Lizard Procurement and Processing Standard*). Il couvre les pratiques de bien-être animale, de respect des permis et autorisations, d'environnement et de conditions de travail. En 2023, 100% de nos approvisionnements malaisiens ont été certifiés conformes.

En Afrique, la pêche des varanus est une activité ancestrale des tribus nomades destinée à la consommation locale de viande. A ce jour, la traçabilité est assurée par ballot de peaux, associé à un chasseur connu et formé aux bonnes pratiques du respect de l'animal : 100% des peaux achetées au Tchad en 2023 sont tracées unitairement jusqu'au collecteur des peaux.

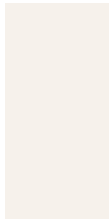
Hcp collabore également avec la *South East Asian Reptile Conservation Alliance (SARCA)* qui œuvre à la conservation des espèces en Asie, notamment des lézards, et à la mise en place de filières d'approvisionnement durable et certifiées.

Chiffres clés

- 100% des peaux de crocodiliens sont marquées d'un tag CITES et d'un code barre Hcp.
- 100% des lézards capturés en Malaisie sont tracés RFID.
- 100% de traçabilité conforme CITES pour les peaux exotiques.
- 2023 : 100% des peaux de crocodiliens certifiées ICFA.
- 2023 : 60% de marquage unitaire des peaux de veau.

Engagements

- 100% de nos tanneries partenaires indiennes certifiées LWG en 2024.



Innocuité des produits

Il est primordial pour le groupe Hcp de s'assurer que les cuirs qu'il fournit soient conformes aux réglementations en vigueur et qu'ils ne présentent aucun risque chimique pour le consommateur.

Afin de s'en assurer, le groupe a une politique de gestion de l'innocuité rigoureuse basée sur la surveillance des substances soumises à restriction (PRSL). Cette liste, définie en interne, répond aux réglementations mondiales applicable au cuir (REACH, POP, GB, Proposition 65).

Le groupe s'assure de la conformité des cuirs produits dans ses tanneries par un programme de tests basé sur une analyse de risque et dispose d'un laboratoire interne en support. L'engagement de ses fournisseurs est garanti par le déploiement d'un cahier des charges permettant de s'assurer qu'ils répondent aux mêmes critères d'exigence que le groupe.

Hcp veille aux évolutions réglementaires et scientifiques, afin d'adapter les produits utilisés en tannerie. C'est dans cette perspective que les tanneries travaillent depuis plusieurs années à l'évolution des formules de tannage et de teinture pour assurer une transition vers des cuirs présentant une concentration en bisphénols le plus bas possible, et un tannage sans chrome pour certaines d'entre elles.

Dans le cadre de la volonté du groupe de diminuer l'impact de son activité sur l'environnement, Hcp a choisi de travailler sur la sélection de ses produits chimiques afin qu'ils répondent à la Manufacturing Restricted Substance List (MRSL) de la démarche Zero Discharge of Hazardous Chemicals (ZDHC), afin d'arriver à un processus de fabrication qui sera conforme à cette MRSL à terme.

Chiffres clés

- Plus de 100 substances recherchées (128) dans les tests de contrôles, réparties en 18 familles.

Notre ambition

- Obtenir la conformité à la MRSL ZDHC 3.0.



Empreinte carbone

Le calcul des émissions de carbone relève de trois catégories :

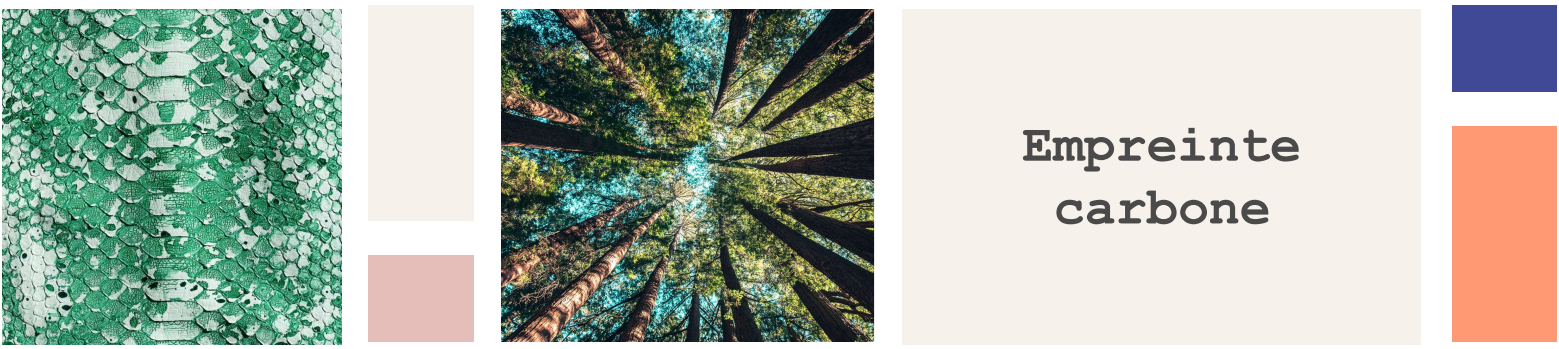
- Le « scope 1 » qui correspond aux émissions de Gaz à Effet de Serre émises dans l'atmosphère directement sur site ;
- « le scope 2 » qui est lié aux émissions émises en dehors du site pour approvisionner le site en énergie ;
- Le « scope 3 » qui regroupe toute autres émissions indirectes liées aux activités d'une entreprise, dont le fret, le traitement des déchets et ses achats en autres.

Scope 1 et 2

Depuis 2015, le groupe participe de façon active à la transition énergétique en dirigeant ses entreprises vers des actions compatibles avec la trajectoire inférieure à 1,5°C de réchauffement climatique et pour atteindre zéro émission nette de CO₂ en 2050. Cela s'est formalisé via son engagement SBTi (*Science Based Target Initiative*), validé selon une trajectoire de réduction des émissions scope 1+2 de 50,4% d'ici 2030.

Afin de tenir ces engagements, Hcp mène une politique ambitieuse de réduction de ses consommations énergétiques et un plan de décarbonation établi pour chaque entité à la suite d'une campagne d'audits énergétiques. De nombreux investissements ont été déployés pour mettre en place les solutions techniques identifiées, parmi lesquelles figurent par l'arrêt ou la substitution des chaudières gaz en passant aux équipements tout électriques, des chaudières biomasse ou le raccordement à des réseaux de chaleur urbain vertueux. Ces actions ont été soutenues par 4 millions d'investissements depuis 2024 et voient déjà la livraison de certains projets en tanneries. Les efforts suivants sont soutenus par 15 millions d'euros d'investissements programmés d'ici 2027.

Dans le cadre de notre réduction des émissions sur les scopes 1 et 2, le recours aux énergies renouvelables est également privilégié et soutenu. 100% de nos tanneries sont approvisionnées en énergies renouvelables et la tannerie de Cuneo possède également ses panneaux photovoltaïques qui permettent au site d'être autosuffisant à hauteur de 20% environ. Les fermes de crocodiliens en sont également déjà largement équipées depuis 2020, fournissant 20% de leurs consommations électriques et prévoyant un agrandissement du parc de 30 000 m² entre 2025 et 2027.



Empreinte carbone

Scope 3

Le scope 3 représente près de 90% des émissions totales d'Hcp avec pour postes prioritaires les achats de peaux brutes auprès de nos partenaires externes, les achats de produits chimiques en tanneries et la gestion des déchets. Hcp adresse ces sujets au même titre que l'énergie. Des actions de transformation ont déjà été mises en place au niveau des approvisionnements qui représentaient 10% de notre bilan carbone. Afin de réduire ces émissions, nos approvisionnements exotiques sont sur l'année 2024 à 97% maritime pour les crocodiliens et à 83% pour les alligators.

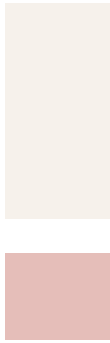
Hcp travaille de façon collaborative et pérenne avec ses partenaires dans une démarche de compréhension puis de réduction de leurs impacts sur le changement climatique et sur l'environnement. Par exemple, concernant la filière exotique, un référentiel Environnement couvrant l'eau, la bienveillance animale, le carbone, la biodiversité et les déchets doit être déployé auprès de 100% de nos fournisseurs crocodiliens d'ici fin 2024.

Chiffres clés

- 2024 : réduction des émissions de gaz à effet de serre de 24% par rapport à 2018 sur les scopes 1 et 2 des tanneries.
- 2023 : réduction des émissions de gaz à effet de serre associées au fret exotique de 60% par rapport à 2021.
- 2023 : 100% d'électricité renouvelable sur nos tanneries.

Engagements

- Politique de 100% d'électricité renouvelable au sein de ses propres opérations d'ici 2025 et 100% d'énergies renouvelables d'ici 2030.
- 2030 : réduction de 50,4% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2018 sur les scopes 1 et 2.
- 2030 : réduction de 58,4% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2019 sur le scope 3 par rapport à la marge brute.



Bientraitance animale

Bientraitance animale

La valorisation des peaux animales est une activité ancestrale. Elle constitue le premier exemple de recyclage pour les élevages destinés prioritairement à la consommation de viande. Comme les animaux élevés pour leur viande, les espèces exotiques sont également pleinement valorisées : si leur valeur provient principalement de la peau, la viande et co-produits (os dans l'alimentation animale, graisse dans la cosmétique) sont également consommés ou utilisés.

Les principes fondamentaux de la bientraitance animale reposent sur les Cinq Libertés telles que définies par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), qui sont :

- Absence de faim, de soif et de malnutrition : l'animal doit avoir accès à l'eau et à une nourriture en quantité appropriée et correspondant aux besoins de son espèce ;
- Absence de peur et de détresse : les conditions d'élevage ne doivent pas lui induire de souffrances psychiques ;
- Absence de stress physique et/ou thermique : l'animal doit disposer d'un certain confort physique ;
- Absence de douleur, de lésions et de maladie : l'animal ne doit pas subir de mauvais traitements pouvant lui faire mal ou le blesser et il doit être soigné en cas de maladie ;
- Liberté d'expression d'un comportement normal de son espèce : son environnement doit être adapté à son espèce (il doit être en groupe si c'est une espèce sociale par exemple).

Ces principes constituent également les fondements de la *Politique Bien-Être Animal* du groupe, qui s'applique à l'ensemble des filières d'approvisionnement et dont les attendus sont définis pour chaque espèce, et fondés sur les principes suivants : Bon Logement; Bonne alimentation; Bonne santé; Comportement approprié. La bientraitance animale étant l'un des quatre enjeux les plus matériels du groupe, la politique fait l'objet d'une évaluation annuelle afin de vérifier la prise en compte des connaissances scientifiques les plus récentes et la mise en œuvre des nouvelles avancées.

Hcp met en œuvre cette politique en vérifiant le respect des lois de bientraitance animale applicables et l'adoption de standards de certification choisis parmi les plus exigeants. Un module de formation « Bien-être animal » est également conseillé à tout collaborateur en vue de les sensibiliser.

Veau et chèvres

Près de 100% de nos peaux de veaux sont issues d'élevage français et hollandais. Les animaux élevés en Europe bénéficient de toute l'attention des interprofessions, qui respectent les réglementations les plus strictes en matière de bien-être animal. Hcp, toutefois, ne se contente pas des garanties ainsi apportées et visite régulièrement les partenaires d'élevage. Une vigilance particulière est adressée aux principes de bon logement, bonne alimentation, bonne santé et comportement approprié : brutalité, temps de transport rallongé, mauvaises conditions d'élevage (logement inadapté, castration, écornage, amarrage de la queue, marquage à chaud ou corrosif, traitements antibiotiques inappropriés), abattage générant un stress par des pratiques non suffisamment professionnelles et sûres (attente prolongée, outillage inadapté, isolement insuffisant). Le groupe est également impliqué dans l'initiative collective Cuir de veau français responsable (CVFR) avec l'Institut de l'élevage (IDELE) qui vise à déployer des audits de vérification de la bien-être animale au niveau des éleveurs, intégrateurs et abatteurs. En 2023, dans le cadre de cette initiative, 280 audits de tierce partie ont été réalisés sur la base du Protocole d'audit avec un taux d'audits satisfaisant à hauteur de 76%.

Les peaux de chèvres de notre filière proviennent de cheptels élevés en Inde pour leur viande, dans les régions alentours du Tamil Nadu. Une étude a été menée avec l'Université vétérinaire du Tamil Nadu pour analyser les pratiques d'élevage de chèvres dans le sud-est de l'Inde avec pour objectif de documenter les pratiques d'élevage, d'évaluer la bien-être animale, les impacts socio-économiques pour les éleveurs et les impacts sur l'eau et la biodiversité. Un point d'attention particulier est donné aux mauvaises conditions d'élevage (logement inadapté, castration, écornage, amarrage de la queue, marquage à chaud ou corrosif, traitements antibiotiques inappropriés), abattage générant un stress par manque d'efficacité (attente prolongée, outillage inadapté, isolement insuffisant).

Notre engagement est également de déployer l'ensemble de la certification LWG auprès de nos partenaires tanneurs indiens, avec une cible à 100% fin 2024.

Chiffres clés

- 100% des filières crocodiliens sont conformes à nos exigences de bien-être animale (Standard CFA 1001:2019).
- 100% des varans provenant de Malaisie sont conformes à nos exigences de bien-être animale (Standard LPPS).
- 100% des fermes d'élevage de crocodiliens ont signé notre charte des bonnes pratiques d'élevage.

Engagements

- 100% de la filière varans certifiée LPPS.
- 100% des approvisionnements de croûtes de chèvre proviennent de tanneries certifiées LWG d'ici 2025.

Crocodiliens

Préalablement à l'établissement du standard ICFA (§ Traçabilité), Hcp avait dès 2009 élaboré l'une des premières chartes des bonnes pratiques d'élevage, actualisée en 2016 et qui a ensuite nourri le standard ICFA des meilleures pratiques « ICFA 1001:2019 » qui a pour principe fondateur la vérification objective et mesurable de la bientraitance animale tout au long de l'élevage. Pour rappel, en complément de la bientraitance animale, tel que définie par le FAWC (*Farm Animal Welfare Council*) et les cinq libertés animales, ces bonnes pratiques couvrent les bonnes pratiques d'élevage, de transport et d'abattage, la conformité aux exigences liées à la CITES, la sécurité des personnes, le respect de critères sociaux, le management environnemental et la sûreté des sites. Par ailleurs, une attention particulière est portée aux règles de biosécurité dans les fermes, afin de protéger les élevages de l'introduction d'agents infectieux. Cela se traduit notamment par le respect d'exigences strictes lors des transferts d'animaux sur les fermes ou entre les fermes, la mise en place d'instructions de désinfection et de programmes de lutte antiparasitaire ou de vaccination des animaux. Ces différents protocoles ont été établis en collaboration avec des vétérinaires spécialisés dans les espèces concernées.

Aujourd'hui, la totalité des fermes HCP sont membres de l'ICFA et 100% des peaux brutes de crocodilien proviennent de fermes certifiées conformes au standard ICFA par une tierce partie, BSI, à la suite d'un audit annuel. En complément de ces travaux menés depuis près de 15 ans, Hcp poursuit son travail avec l'ICFA pour soutenir la recherche scientifique et l'amélioration constante des systèmes d'élevage des crocodiliens.

Varans

Hcp veille à ce que les filières, en Malaisie et en Afrique de l'Ouest, puissent garantir le respect des meilleures règles de chasse et pêche, de transport et d'abattage. Lorsqu'il n'existe pas de standards de certification suffisamment exigeants, le groupe facilite l'élaboration de standards et renforce la surveillance de ses chaînes d'approvisionnement, au moyen d'audits internes et externes et de plans d'amélioration continue mis en place conjointement avec ses fournisseurs. Ainsi, le standard LPPS (*Lizard Procurement and Processing Standard*) a été créé sur la filière « *varanus salvator* » en collaboration avec des experts de la bientraitance animale (également membres de l'Organisation mondiale de la santé animale) et de la standardisation (§ Traçabilité). Ce standard couvre, entre autres, la gestion de la bientraitance animale, le respect des permis et autorisations, le management environnemental, la sécurité des conditions de travail et des infrastructures ainsi que la réglementation CITES et la traçabilité unitaire des peaux.

Au total, 100% des peaux achetées en Malaisie (60% des peaux de *varanus* achetées par Hcp) sont certifiées conformes au standard LPPS par une tierce partie, BSI, à la suite d'un audit annuel et les travaux de de contrôle et de certification de la filière se poursuivent. Pour accompagner ces certifications auprès de nos partenaires, des formations ont été dispensées aux communautés malaisiennes afin de faire connaître les méthodes conformes à nos exigences, par exemple l'étourdissement systématique avant abattage. De même pour la filière d'Afrique de l'Ouest, un guide visuel a été développé pour expliquer les bonnes pratiques de pêche et méthodes conformes à nos exigences en matière de bientraitance.

Version 2024 3.1